

MOUVEMENT EUROPEEN  
Association Internationale  
rue Duquesnoy 14  
1000 BRUXELLES

CD/A/12

COMITE DIRECTEUR  
Réunion des 17 et 18 janvier 1975 - Milan

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 30 mars 1974  
à Bruxelles (Doc. CD/M/11)
  2. Situation politique européenne et action du Mouvement  
(Doc. CD/P/40)
  3. Convocation du Conseil fédéral
  4. Questions diverses
-

COMITE DIRECTEUR  
Réunion du 30 mars 1974 à Bruxelles

PROCES - VERBAL

Présents

MM. Walter HALLSTEIN

Robert van SCHENDEL, Secrétaire général

J.H.C. MOLENAAR

Carlo MERIANO, suppléant le Prof. Giuseppe PETRILLI

H.J.M. ABEN, André ALERS, Dr. Angelo BERNASSOLA, Comte BOEL,  
Dr. Bruno BUCHWIESER suppléant M. Dr. Otto STEIDLER, Arthur CALTEUX,  
Jacques ENOCK, Etienne HIRSCH, Jean KULAKOWSKI, Angelo LOTTI suppléant  
Emilio GABAGLIO, Dr. Ernst MAJONICA, Franco NOBILI, Dr. Paul REINHARDS,  
Jean REY, Raymond RIFFLET, Alwin WESTERHOF suppléant MM. PITTMAN et  
KARAZEK,

Max AMBUHL, Philippe BERTRAND, Pierre BORDEAUX-GROULT, Caterina CHIZZOLA,  
Sir Geoffrey de FREITAS, Spiros HARITOS, Manuel de IRUJO, Carlos  
MARTINES PARERA, Julian PRIESTLEY, Thomas PHILIPPOVICH, J.H.J. ROSE,  
Joseph SANS, Etienne de la VALLEE POUSSIN, Yvonne de WERGIFOSSE,  
Ernest WISTRICH.

Excusés

MM. Gaston DEFFERRE, Prof. Giuseppe PETRILLI, Maurice FAURE, Garret  
FITZGERALD

Dr. C. BERKHOUWER, Mathias BERNS, P.J. BLAISSE, Dr. Léon BOUTBIEN,  
Pierre CABUY, Dr. Enzo DALLA CHIESA, Fernand DEHOUSSE, Emilio GABAGLIO,  
Lord GLADWIJN, Gérard JAQUET, Dr. Eugène LINSTER, Rodolfo LLOPIS,  
André MORICE, Dr. Karl MOMMER, Dr. F.C. von OPPENHEIM, Alain POHER,  
Bruno PITTMAN, Théo RASSCHAERT, Duncan SANDYS, Umberto SERAFINI,  
Pierre SUDREAU, Dr. Otto STEIDLER, André VOISIN, Dr. Max WEISGLAS,  
P.H. KAARS SYPESTEYN, Dr. J.W. van der DUSSEN

Friedhelm FABERS, José-Maria GIL ROBLES, André HERLITSKA, Mme Charlotte  
von der HERBERG, David HOWELL, Carl HOHNSON, C.O. LENZ, H.A. LUCKER,  
Louis MAURY, T.F. O'HIGGINS, Jean OUDINOT, Carlo SAVOINI, Francis VALS,  
Paul HIPPERT, Karl HAHN, R. di BERNARDO, M. KARAZEK, Dr. Carl-Ludwig  
WAGNER, Dr. Dieter ROSER, Svenn STRAY, Mme A.M. WESTMAN, C.S. KNOTTNERUS.

### I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Le Procès-verbal de la réunion du 19 janvier 1974 à Bruxelles (Doc. CD/M/10-Mod.) est adopté sans discussion.

### II. RAPPORT DU PRESIDENT

Le Président fait rapport sur la Conférence des Présidents de toutes les organisations adhérentes qu'il a réunie la veille pour discuter de l'action future du Mouvement à la lumière de la situation politique européenne actuelle et résume sommairement les principales interventions et jugements sur cette situation.

### III. PREPARATION DU CONSEIL FEDERAL

#### A. Ordre du jour

Le Secrétaire général fait connaître que le Comité exécutif propose au Comité directeur de fixer l'ordre du jour de la réunion du Conseil fédéral qui aura lieu à Paris les 30 et 31 mai 1974 dans l'ordre suivant :

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion précédente.
2. Comptes de l'exercice 1973.
3. Budget provisoire pour l'exercice 1974.
4. Rapport d'activités.
5. Propositions de modifications du Règlement Intérieur.
6. Situation politique européenne et programme d'action du Mouvement.  
Rapport introductif de M. Jean REY
7. Elections statutaires :
  - Président, Vice-Président, Secrétaire général, Trésorier;
  - Autres membres du Comité exécutif;
  - Autres membres du Comité directeur sur proposition des organisations membres.
8. Questions diverses.

M. WISTRICH commente les propositions du Conseil britannique (Doc. CD/P/38) tendant à renvoyer l'élection du Secrétaire général à une session extraordinaire du Conseil fédéral, pour se conformer aux statuts, dans le but de mieux définir entretemps les tâches et pouvoirs du Secrétaire général.

Le Président considère que la proposition du Conseil britannique ne serait conforme ni à la lettre ni à l'esprit des statuts, le Secrétaire général étant membre à part entière du Comité exécutif et les règles de son élection n'étant en rien différentes de celles du Président, du Vice-Président, du Trésorier et des autres membres de ce Comité.

Participent à la discussion MM. le Comte BOEL, HALLSTEIN, HIRSCH, MOLENAAR, NOBILI, PHILIPPOVICH et WISTRICH.

En conclusion, M. WISTRICH n'insistant pas sur sa proposition qui n'avait pas pour but une modification des statuts, les propositions du Comité exécutif sont adoptées sans changement.

## B. Propositions de modifications du Règlement Intérieur

Le Secrétaire général rappelle que les secrétaires généraux des organisations adhérentes se sont récemment à deux reprises réunis en conférence dans le but de rechercher les moyens d'améliorer le fonctionnement du Mouvement et commente les résultats de ces réunions. (Doc. SG/P/15) Ceux-ci, à l'exclusion de toute proposition de modification des statuts, comportent, d'une part, des propositions de caractère général, d'autre part, des propositions de modifications du Règlement Intérieur. Les unes et les autres ont été acceptées par le Comité exécutif. Les propositions de modification au Règlement Intérieur sont soumises à l'approbation du Comité directeur pour qu'elles puissent être inscrites à l'ordre du jour du Conseil fédéral, statutairement compétent pour la décision finale.

Participent à la discussion générale MM. ALERS, BERTRAND, le Comte BOEL, BORDEAUX-GROULT, ENOCK, de FREITAS, HIRSCH, KULAKOWSKI, LOTTI, MOLENAAR, PHILIPPOVICH, van SCHENDEL, WESTERHOF et WISTRICH.

Les quatre propositions sont soumises à la discussion.

### 1. Suspension du droit de vote

Après discussion, la proposition de soumettre au Conseil fédéral l'adjonction à l'art. 5 in fine du Règlement Intérieur du paragraphe suivant:

"Par application de l'article 9 des Statuts, le Conseil fédéral peut, comme mesure d'avertissement avant exclusion, et dans les formes prévues à l'article 9 des Statuts, attribuer provisoirement la qualité de Comités nationaux ou d'organisations internationales associées à des Conseils nationaux ou à des organisations internationales membres qui ne s'acquitteraient pas ou qui ne s'acquitteraient qu'imparfaitement de leurs obligations, en particulier de leurs obligations financières."

est adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions.

### 2. Conseil fédéral

Après discussion,

- a) la proposition tendant à réduire le nombre de délégués de certains Conseils nationaux au Conseil fédéral n'est pas acceptée.
- b) la proposition de soumettre au Conseil fédéral la modification de l'art. 8 du Règlement intérieur comme suit :

"lire le § 2 : "organisations internationales membres" comme suit :

A.E.D.E.	3	délégués
C.C.E.	6	"
L.E.C.E.	3	"
M.G.E.	6	"
M.L.E.U.	6	"
U.E.D.C.	6	"
U.E.F.	6	"
U.R.P.E.	3	"

et le reste sans changement"

est adoptée à l'unanimité.

### 3. Comité directeur

Après que le Secrétaire général ait corrigé une faute d'impression (dans le Doc. SG/P/15 p. 8, en face de L.E.C.E. lire : 2 membres et non 1 membre) et après discussion, il est décidé d'accepter le principe des propositions présentées sous réserve d'un aménagement des chiffres correspondant à la L.E.C.E. et à l'U.E.F. par le Secrétaire général en contact avec ces organisations, et de soumettre ces propositions ainsi aménagées à l'approbation du Conseil fédéral.

### 4. Comité exécutif

Après discussion, la proposition de soumettre au Conseil fédéral la modification de l'art. 14 du Règlement Intérieur comme suit : "Remplacer le mot "quatre" par les mots "de quatre à dix" est adoptée à mains levées.

Sur proposition du Président, le délai de présentation des candidatures pour les élections statutaires ainsi que des amendements aux propositions de modifications du Règlement Intérieur est fixé au 30 avril.

## IV. SITUATION POLITIQUE EUROPEENNE - SUITE DU DEBAT DE LA REUNION PRECEDENTE

M. RIFFLET adapte les lignes générales du rapport qu'il avait présenté (Doc. CD.P/34) pour tenir compte de l'évolution actuelle de la situation politique et de la crise que traverse la Communauté.

M. WISTRICH analyse la situation politique en Grande-Bretagne au regard de l'adhésion de ce pays à la Communauté et fait appel à la solidarité du Mouvement Européen tout entier.

Participent à la discussion MM. ALERS, le Comte BOEL, BORDEAUX-GROULT, HALLSTEIN, HIRSCH, MERIANO, MOLENAAR, REY, de la VALLEE POUSSIN, WISTRICH.

En conclusion il est souligné que le Mouvement devra intensifier son action politique pour faire face à la crise présente de la Communauté

- que cette action devra se développer auprès des autorités officielles, d'une part, dans l'opinion publique et auprès de ses représentants parlementaires et intermédiaires naturels, d'autre part,
- que cette action doit s'exercer principalement en faveur d'une remise en ordre de la Communauté par l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen, par une procédure de vote au Conseil conforme aux Traités, par une extension du rôle et des pouvoirs de la Commission, par la poursuite et le développement de politiques communes, par le refus de nouvelles négociations sur les principes communautaires assorti d'une aide à la Grande-Bretagne, en particulier grâce au développement d'une politique régionale sérieuse.

## V. PROJET DE CONFERENCE SUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Le Secrétaire général expose la proposition du Comité exécutif tendant à accepter la suggestion présentée par la Direction générale du développement et de la coopération de la Commission des Communautés Européennes.

Celle-ci, dans le but de faciliter l'aboutissement des négociations en cours avec les pays d'Afrique associés, demande l'aide du Mouvement pour le patronage et la co-organisation d'une rencontre à haut niveau, aussitôt que possible après le 30 mai, de dirigeants du Mouvement Européen, de personnalités européennes politiques, de l'Université et des milieux économiques et sociaux, ainsi que de quelques personnalités représentatives des pays d'Afrique associés.

Participent à la discussion MM. BORDEAUX-GROULT, HALLSTEIN, LOTTI, MOLENAAR et REY.

En conclusion, il est décidé, sur proposition du Président, d'accepter le principe d'un tel projet et de charger le Comité exécutif d'en poursuivre l'exécution en veillant à lui donner un caractère politique conforme à la doctrine du Mouvement.

---

COMITE DIRECTEUR

Réunion des 17 et 18 janvier 1975 - Milan

RAPPORT DU PRESIDENT

SUR L'ACTION DU MOUVEMENT EN 1974-1975

Avant de décrire la situation européenne actuelle - c'est-à-dire aux lendemains de la Conférence au Sommet de Paris - et les tâches qui en découleront pour le Mouvement Européen, il convient de rappeler sommairement les activités internationales de ces derniers mois.

I. L'action du Mouvement Européen en 1974.

Devant le Conseil fédéral, le Président avait annoncé son intention de visiter au cours des mois suivants le plus grand nombre possible de Conseils nationaux et d'organisations internationales adhérentes, pour envisager les moyens d'une action plus intensive. Il avait aussi annoncé son désir de multiplier les relations entre le Mouvement Européen et les institutions de la Communauté européenne, et, en particulier, d'exposer aux présidents de celles-ci les vœux et propositions du Mouvement.

Le Conseil fédéral avait en outre accepté la proposition d'organiser en automne au sein des Parlements nationaux des débats quasi simultanés en faveur d'une véritable relance de l'intégration européenne et de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

Enfin, trois conférences internationales poursuivant des objectifs très différents les unes des autres et dont le principe avait été décidé avant la session du Conseil fédéral restaient à réaliser.

L'ensemble de ce programme avait d'ailleurs été rendu public au cours d'une conférence de presse du Président tenue à Bruxelles le 19 juin. Le Comité exécutif en a dirigé le développement au cours de ses réunions des 28 juin, 2 octobre, 9 novembre et 16 décembre 1974.

1. Visites aux Conseils nationaux

Le Président et le Secrétaire général qui avaient rencontré les dirigeants du Conseil italien dès le mois de mai, ont ensuite rencontré les dirigeants des Conseils allemand (10 juin), norvégien (21-22 octobre), britannique (2 novembre) et suisse (14-15 novembre). Le Président a en

outre visité les Conseils français (11 juin), britannique (17 juillet) et luxembourgeois (16 décembre). Le Secrétaire général, de son côté, a représenté le Mouvement dans des manifestations d'organisations adhérentes : Conseil Suisse (4-5 octobre), Mouvement Gauche Européenne (22 novembre), Conseil néerlandais (22-23 novembre), Conseil des Communes d'Europe (28-30 novembre) et Conseil français (9 décembre). Une visite du Président au Conseil néerlandais est prévue pour le mois de février prochain. D'autres visites sont en préparation.

## 2. Entretiens avec les présidents des institutions communautaires

Le Président a rendu visite successivement au Président de la Commission et au Président du Conseil des Communautés Européennes pour leur exposer la position du Mouvement Européen dans la crise européenne actuelle. L'entretien avec le Président du Parlement Européen a dû être remis. Il aura lieu incessamment.

## 3. Débats sur la relance européenne dans les Parlements nationaux

Au début d'octobre, le Président s'est adressé aux Présidents des Chambres constituant les divers Parlements des pays membres de la Communauté européenne pour leur suggérer d'organiser dans la première quinzaine de novembre des débats sur la situation de la Communauté à la veille de la conférence au sommet, à ce moment probable, et sur les moyens de surmonter la crise politique actuelle, en particulier l'appui à la décision de procéder à l'élection directe du Parlement Européen. Une lettre était aussi adressée aux Ministres des Affaires Etrangères de tous les Etats membres de la Communauté Européenne pour leur demander leur appui à cette initiative. Dans l'ensemble, les uns comme les autres ont répondu positivement à cet appel. Il était en même temps demandé aux Conseils nationaux d'effectuer toutes démarches utiles pour l'organisation de tels débats.

Sauf exceptions - celle de la Grande-Bretagne s'explique aisément par la situation politique intérieure et les élections législatives d'octobre - des débats ont eu effectivement lieu dans les divers pays dans des formes adaptées aux circonstances et aux usages.

Sans qu'on puisse se faire trop d'illusions sur la possibilité de mobiliser réellement l'opinion européenne par des débats parlementaires même simultanés, l'expérience mérite pourtant d'être renouvelée en de nouvelles occasions.

## 4. Conférences internationales

### A. Colloque "Europe-Amérique" à Hamburg, 8 et 9 novembre 1974.

Au cours des deux journées de discussions, une trentaine de participants européens et une trentaine de participants américains ont abordé le thème général des "aspects politiques des problèmes soulevés par la coopération entre l'Europe et l'Amérique du Nord", introduit par des rapports présentés par le Prof. Giuseppe PETRILLI du côté européen et M. David

PACKARD, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Défense, du côté américain. Les conclusions de débats assez larges furent tirées verbalement par M. Jean REY d'une part, et le Prof. Eugène ROSTOW, Ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, d'autre part.

Malgré une relative faiblesse de la participation européenne, ce colloque fut une réussite. Le sentiment de satisfaction générale à l'issue de ces deux journées s'est concrétisé dans la volonté des participants tant américains qu'européens de renouveler prochainement une telle expérience. Le thème d'un prochain colloque, ni le lieu, ni la date ne sont encore fixés.

B. Conférence "L'inflation en Europe" à Lucerne, les 14 et 15 novembre 1974  
due à l'initiative du Conseil suisse.

Introduits par un brillant rapport général du Prof. Raymond BARRE, les débats, exclusivement en séance plénière, entre un peu plus de 80 participants furent nourris par des rapports particuliers de MM. le Baron ANSIAUX, Jan HERIN, le Dr. Heinz KIENZL, le Dr. Manfred LAHNSTEIN, le Prof. Jesus PRADOS ARRARTE, Terry PITT, le Dr. Leo SCHUERMAN, Cornelio SOMMARUGA et Paul VAN DEN BEMPT, ainsi que de M. le Premier Ministre Pierre WERNER et se conclurent par des Conclusions adoptées à l'unanimité. Le texte de celles-ci fut adressé aussitôt après aux principales autorités communautaires et nationales et rendu public. En outre, mention en fut faite dans la Déclaration adressée aux Chefs d'Etat ou de Gouvernement à l'occasion de la Conférence au Sommet. Les échos reçus sont largement élogieux tant sur l'opportunité et le niveau de la conférence, que sur la valeur de ses conclusions. La substance de celles-ci se retrouve d'ailleurs en partie dans le communiqué de la Conférence de Paris.

C. Conférence "Les déséquilibres économiques et sociaux sur les plans national, de la Communauté européenne et mondial" à Naples les 13 et 14 décembre 1974, due à l'initiative du Conseil italien.

Réunissant plus de 250 participants dont seulement une trentaine non italiens et introduite par un exposé général du Prof. Giuseppe PETRILLI, la Conférence toute en séance plénière, discuta successivement les rapports présentés par MM. Renato RUGGIERO pour l'aspect communautaire, le Prof. Franz ONDARZA LINARES et Pierre DIOUF pour l'aspect du Tiers-Monde et Pierre URI pour l'aspect mondial. Les conclusions furent verbalement tirées par M. Jean REY.

\*

\*

\*

Une autre manifestation du Mouvement Européen, dont le Conseil fédéral n'avait pu définir davantage que l'esprit, s'est imposée au Comité exécutif

à l'occasion de la Conférence des Chefs d'Etat ou de Gouvernement réunis à Paris les 9 et 10 décembre 1974, comme un prolongement des débats dans les divers parlements nationaux.

#### 5. Préparation de la Conférence au Sommet

Une Déclaration du Mouvement Européen, largement inspirée des débats du Conseil fédéral, fut adressée par le Président aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, aux Ministres des Affaires Etrangères, ainsi qu'à tous les membres de la Commission une semaine avant la Conférence de Paris, puis rendue publique au cours d'une conférence de presse du Président, tenue à Bruxelles le 4 décembre 1974, à laquelle avaient été invités à participer les présidents des principales organisations internationales adhérentes. Purent effectivement y participer les présidents de l'Association Européenne des Enseignants, de la Ligue Européenne de Coopération Economique et de l'Union des Fédéralistes Européens.

Le texte de la Déclaration avait été antérieurement diffusé à toutes les organisations adhérentes pour qu'elles puissent s'en inspirer dans les démarches qu'il leur était recommandé de faire dans leur pays et milieux respectifs, en préparation de la Conférence de Paris.

## II. La situation politique européenne

### A. L'année 1974

Si l'on excepte la Conférence au Sommet de décembre, dont nous parlerons plus loin, l'année 1974 n'a pas été une bonne année pour l'Europe. Les crises, générales ou particulières, se sont développées, les désaccords entre les Etats-membres ont persisté, les décisions marquant de nouveaux progrès se sont fait attendre et l'opinion européenne, nourrie de déceptions, a manifesté plus de découragement que de confiance dans l'avenir.

Trois événements ont dominé la scène européenne. Le premier, qui n'a rien de spécifiquement européen, mais dont l'Europe a souffert plus que d'autres, est la crise énergétique. Tout au long de l'année les Etats européens, à défaut de s'entendre sur une politique énergétique commune et d'organiser leur résistance à ce qui constitue non pas seulement une réadaptation justifiée des états-producteurs, mais aussi une véritable agression économique, ont subi la loi des producteurs et payé des sommes absurdes désorganisant profondément les balances de paiement avant d'entrer dans la deuxième phase qui s'annonce et qui sera celle de la conquête de l'Occident par les Etats arabes sans que se soit trouvé, jusqu'à présent, un Charles Martel pour tenir tête à l'invasion.

Le second est la crise britannique. Personne ne parvient à croire sérieusement que l'attitude du gouvernement britannique à l'égard de la Communauté soit justifiée par des griefs graves et fondés quant aux termes de l'adhésion de la Grande-Bretagne, longuement négociés en commun et

ratifiés par tous les Parlements européens y compris le Parlement britannique. A supposer que la charge financière incombant à la Grande-Bretagne dans les prochaines années devienne trop lourde, la Communauté ne manque pas de moyens, autres que la remise en cause de l'adhésion elle-même, pour faire face à cette situation. La crise ouverte par le Gouvernement britannique paraît aux autres européens traduire surtout une crise politique intérieure sur laquelle il est difficile aux partenaires de la Grande-Bretagne de s'exprimer, mais qui ne leur paraît certainement pas plus fondée que ne l'était celle déclanchée par le Général de Gaulle contre la Communauté en 1965.

On a aidé les Français à l'époque à sortir de la difficulté dans laquelle ils s'étaient mis; il faudra faire de même pour les Anglais cette fois-ci, mais naturellement aussi dans certaines limites laissant intacts les principes ainsi que les moyens de décision et d'action de la construction communautaire. Si d'aventure nos amis européens anglais nous demandent de les aider dans le combat qu'ils vont livrer devant leur opinion publique, il faudra naturellement le faire : c'est à eux à juger du concours que leurs amis du continent peuvent leur apporter dans une affaire qui intéresse la Communauté entière.

La troisième est la crise italienne. Crise italienne ou crise de la démocratie ? La question mérite d'être débattue. N'est-ce pas une véritable crise de l'autorité en démocratie que nous assistons, et les autres pays de la Communauté ne souffrent-ils pas, à des degrés divers, des mêmes maux ? Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, il n'y avait qu'un cri en Europe pour dire qu'après l'effondrement des odieux régimes fasciste et nazi, il fallait restaurer la démocratie, mais que celle-ci serait plus forte, plus unie, plus ferme que ce n'avait été le cas entre les deux guerres et qu'on ne laisserait plus se produire les divisions et les faiblesses qui avaient tant contribué à mettre au pouvoir les dictateurs. Où en sommes-nous après trente ans et les leçons de l'avant-guerre ne sont-elles pas complètement oubliées un peu partout ?

Ici aussi la Communauté doit aider son partenaire italien, mais naturellement pas sans limite, et un effort de la Communauté dans son ensemble suppose un effort italien et une volonté ferme de redressement, qui seuls peuvent conduire au succès.

Ces trois crises se sont ajoutées aux problèmes causés par la récession générale, et ce tableau d'ensemble serait bien sombre si l'année ne s'était terminée par la Conférence au sommet de Paris.

#### B. La Conférence au Sommet

Les résultats de la Conférence au Sommet tenue à Paris, les 9 et 10 décembre derniers, sont encore trop récents et trop présents à toutes les mémoires pour qu'il soit nécessaire de les rappeler longuement. Dans l'ensemble ils ont été bien meilleurs qu'on ne pouvait l'espérer dans les semaines qui les ont précédés. Sur le plan des institutions, du renforcement des mécanismes décisionnels, du retour au vote à la majorité au Conseil, de

Parlement Européen. Il faudra concilier le caractère proportionnel de la représentation du Parlement avec la nécessité d'assurer aux petits Etats une représentation suffisante. Ce que les Américains ont réussi dans leur Sénat, les Européens doivent être capables de le faire dans leur Parlement. Je pense que notre mouvement devrait apporter sa contribution à la solution de ce problème, soit au sein de ses organismes habituels, soit pas l'organisation d'une conférence appropriée, comparable à celle que nous avons tenue en novembre à Lucerne dans le domaine de l'inflation.

De même devrions-nous mettre à l'étude de façon concrète le problème du renforcement des pouvoirs de la Commission. Celle-ci n'est pas très bien placée pour pouvoir prendre l'initiative de propositions d'envergure dans ce domaine et il serait peu sage d'attendre des décisions hardies de la part du Conseil. Notre mouvement pourrait contribuer d'une manière efficace à faire progresser ce problème. L'expérience démontre que ce sont précisément les secteurs où la Commission dispose, soit en vertu du Traité lui-même ou par des délégations consenties par le Conseil, de pouvoirs réels que la Communauté fonctionne le mieux (gestion de l'union douanière, négociations tarifaires, gestion de la politique agricole commune, politique de concurrence, politique sociale, politique de développement, etc.). Notre mouvement devrait, je pense, rendre publiques des propositions d'ensemble dans ce sens.

3.- Il est clair, d'autre part, que la mission impartie à M. le Premier Ministre TINDEMANS dans le domaine de l'union politique est l'occasion d'une réflexion approfondie sur l'ensemble des problèmes qui se posent et sur les étapes concrètes qu'il serait possible de lui suggérer. M. TINDEMANS a annoncé sa volonté de procéder à de larges consultations des milieux intéressés et notamment de notre mouvement. Il nous incombe de nous préparer, dans la première partie de l'année 1975 à une telle consultation afin de pouvoir apporter au ministre désigné non seulement des opinions individuelles, mais aussi dans la mesure du possible, l'opinion réfléchie de notre mouvement.

4.- Enfin nous devons nous interroger activement au début de l'année sur l'action que nous pourrions exercer dans le domaine des relations extérieures de la Communauté. Au début de son histoire, la Communauté a tout naturellement tourné son attention vers certaines régions ou certains secteurs. Elle a consacré beaucoup de son temps à ses relations avec les autres états européens, à la politique d'association avec les E.A.M.A., aux négociations tarifaires et agricoles et, dans les limites de ses possibilités, aux relations de la Communauté avec les Etats-Unis. Mais la Communauté est restée absente du conflit du Proche-Orient qui pourtant la concerne au premier chef et menace par ses développements à la fois les approvisionnements de la Communauté et la paix elle-même. La crise pétrolière, d'autre part, a mis en lumière combien la Communauté a besoin d'une politique extérieure dans ce domaine et combien les désaccords entre les Etats européens ont nui à la Communauté dans son ensemble. Le moment paraît venu pour la Communauté de reprendre de nouveaux efforts pour assurer sa présence active dans le monde partout où elle pourrait jouer un rôle responsable. Notre mouvement pourrait tenter d'apporter en 1975 une contribution effective à la définition et à la mise en oeuvre progressive d'une telle politique d'ensemble.

\*

\*

\*

./...

Mais au-delà de tous les problèmes que nous venons d'évoquer, le plus important reste de reconstituer dans tous les milieux européens un moral de combat. Au moment où nous allons célébrer le 25ème anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, notre mouvement doit se trouver prêt à livrer les nouvelles batailles de cette nouvelle phase de l'histoire de la Communauté et de la construction du continent européen.

Jean REY

7 janvier 1975

---

COMITE DIRECTEUR

Réunion des 17 et 18 janvier 1975 - MILAN

PROCES-VERBAL

Présents

MM. Jean REY, Président

Gaston DEFFERRE, Vice-Président

Robert van SCHENDEL, Secrétaire général

Prof. Walter HALLSTEIN, J.H.C. MOLENAAR, Karl MOMMER.

Roscam ABBING, Ota ADLER, André ALERS, Pierre BORDEAUX-GROULT, Dr Bruno BUCHWIESER, Caterina CHIZZOLA, M. ORSELLO suppléant Enzo DALLA CHIESA, Etienne HIRSCH, Macrino SUAREZ suppléant Manuel de IRUJO, Michel JUNOT, Prof. Louis LEPRINCE-RINGUET, Théo M. LOCH, Angelo LOTTI, Dr. Ernst MAJONICA, Serge MOSER, Thomas PHILIPPOVICH, Dr. Bruno PITTERMAN, Julian PRIESTLEY, Raymond RIFFLET, Dieter ROSER, Umberto SERAFINI, Svemm STRAY, Ernest WISTRICH, Max WRATSCHGO,

Mme I. GODTS suppléant Théo BOGAERTS, Jean-Pierre GOUZY, Carlo MERIANO, Joseph SANS, Mme Yvonne de WERGIFOSSE,

H.J.M. ABEN, Gerhard EICKHORN, Prof. Aurelio DOZIO, F. RONDAGH,

Noël PRIESTLEY, Kees SPAAN, Richard WYATT.

Invité : M. Altiero SPINELLI, membre de la Commission des Communautés Européennes.

Excusés

MM. Karl-Heinz NARJES, Trésorier

Maurice FAURE

Sir Geoffrey de FRETAS

Prof. Giuseppe PETRILLI

Alain POHER

Angelo BERNASSOLA, Comte BOEL, Dr Léon BOUTBIEN, Pierre CABUY, Anthony CALLUS, Arthur CALTEUX, Enzo DALLA CHIESA, Poul-Christian DALSAGER, Rory DUNNE, Kai EIDE, Jacques ENOCK, Friedhelm FABERS, Alexis FITZGERALD, Lord GLADWIJN, Manuel de IRUJO, Gérard JAQUEL, Veronica ISINBERG, P.H. KAARS-SYPESTEYN, C.S. KNOTTNERUS, Jean KULAKOWSKI, H.A. LUCKER, Carlos MARTINEZ PARERA, André MORICE, Franco NOBILI, Franco PRATI, Théo RASSCHAERT, The Rt. Hon DUNCAN-SANDYS, M. von TURI, A. VENSUS, Max WEISGLAS, Mme A.M. WESTMAN, Mario ZAGARI, Alwin WESTERHOF, Louis MAURY,

Xavier ALVAJAR, M. BAREB, Philippe BERTRAND, Théo BOGAERTS, J.W. van der DUSSEN, G.P. FLAMIG, Walter GANADO, Gerda GOOTJES, Karl HAHN, Mme Ch. von der HERBERG, A. HERLITSKA, Paul HIPPERT, M. KARASEK, Christian LOYAUTE, Peter MEUWLY, Jean OUDINOT, Lucien RADOUX, Juan SAURET, Horst SEEFELD, M. THEUNISSEN, Carl-Ludwig WAGNER.

./...

## 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Procès-verbal de la réunion du 30 mars 1974 à Bruxelles (Doc. CD/M/11) est approuvé sans discussion.

## 2. SITUATION POLITIQUE EUROPEENNE ET ACTION DU MOUVEMENT

Le Président commente les termes de son rapport (DOC. CD/P/40) présenté au nom du Comité exécutif, insistant plus particulièrement sur les propositions pour l'action du Mouvement contenues dans la partie III, et notamment :

- Préparation de l'élection directe du Parlement européen par exemple par les travaux d'une Commission de travail destinée à contribuer à la solution des difficultés d'exécution.
- Etude de propositions concrètes pour le renforcement des pouvoirs de la Commission.
- Définition des opinions du Mouvement sur l'établissement de l'Union Européenne, ses objectifs et les étapes concrètes de son développement, en vue des consultations de M. le Premier Ministre TINDEMANS.
- Contribution effective à la définition et à la mise en oeuvre progressive d'une politique extérieure d'ensemble de la Communauté.

Participent à la discussion générale : MM. ABEN, AMBUHL, BORDEAUX-GROULT, HIRSCH, LOCH, MERIANO, MOLENAAR, MOMMER, PHILIPPOVICH, PITTERMAN, SERAFINI, WISTRICH et WRATSCHGO.

M. MERIANO, au nom du Conseil italien, dépose deux projets alternatifs d'une motion (Doc. CD/P/41 A et B, en annexe) soumise à l'approbation du Comité directeur.

M. WISTRICH expose l'évolution de la situation en Grande-Bretagne et les grandes lignes de la campagne entreprise par le Conseil britannique pour préparer le referendum populaire sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté Européenne.

En réponse à l'offre de Président, qui s'interroge sur les formes que pourrait revêtir l'aide du Mouvement Européen tout entier, M. WISTRICH souhaite recevoir des diverses organisations membres les noms et adresses de personnes parlant couramment l'anglais et susceptibles de participer à la campagne publique en Grande-Bretagne.

M. LOCH propose que le Mouvement développe dans le cours de sa prochaine action des contacts étroits avec l'opinion publique en abordant des problèmes concrets qui la préoccupent et en lui parlant un langage qui lui soit perceptible.

M. AMBUHL propose que le Mouvement Européen organise une conférence de discussion entre lui-même et des ressortissants des pays producteurs de pétrole, en particulier des pays arabes.

Le Président souhaite la bienvenue à M. SPINELLI que, sur sa demande, il a invité à s'adresser au Comité directeur pour exposer son opinion sur la situation politique européenne et le rôle qu'entend jouer la Commission des Communautés Européennes tel que son Président vient de le définir dans une très importante déclaration à la presse.

M. SPINELLI, commentant la déclaration du Président ORTOLI à la presse, le 10 janvier dernier, dont le texte a été rendu public, expose les préoccupations actuelles au sein de la Commission des Communautés Européennes, le caractère plus résolument politique qu'elle entend exercer dans la crise présente et les conséquences qu'elle en tire tant pour son action immédiate que pour la mobilisation de toutes les forces latentes de l'Europe. En conclusion, il adresse un appel au Mouvement Européen, de même qu'à l'ensemble des organisations qu'il représente, pour qu'il soutienne les nouvelles initiatives politiques de la Commission si celle-ci les réalise effectivement et pour qu'il contribue à la mobilisation de toutes les forces nécessaires tant à une claire formulation de ce que doit devenir l'Union Européenne, en particulier dans le rapport demandé à M. TINDEMANS, qu'à une pression victorieuse pour la réalisation effective et rapide de cette Union.

Le Président remercie vivement M. SPINELLI de ses déclarations. Il se félicite que la Commission des Communautés Européennes entende remettre son rôle politique au premier plan de son action et qu'elle adresse aux forces latentes en Europe un appel auquel le Mouvement se doit de répondre positivement. Le Comité exécutif l'ayant autorisé à adresser en son nom un message de soutien au Président ORTOLI, le Président demande au Comité directeur de l'y autoriser lui aussi. Il en est ainsi décidé.

Au cours de la discussion à laquelle participent MM. GOUZY, HALLSTEIN, HIRSCH, MOLENAAR, REY, RIFFLET, SPINELLI et WISTRICH, sont présentées deux propositions :

- M. RIFFLET, appuyé par M. HALLSTEIN, propose l'organisation d'un Congrès de l'Europe comparable au 1er Congrès de l'Europe à La Haye, dans le but d'opérer un rassemblement visible de forces capables d'appuyer les efforts de la Commission, de soutenir les idées directrices de ce que sera le rapport de M. TINDEMANS et de contribuer à leur mise en oeuvre ultérieure.
- M. RONDAGH propose que le Mouvement Européen organise prochainement une conférence internationale sur les problèmes de la Défense de l'Europe.

Sur les projets de motion présentés par le Conseil italien, M. MERIANO déclare retirer la version A du projet de motion qu'il a déposée, dans le but de ne pas allonger les travaux du Comité directeur par une discussion de principes qui devrait en tous cas avoir lieu au Conseil fédéral. Il soumet au Comité directeur la version B du projet de motion (Doc. CD/P/41-B) qui se contente de fixer une procédure pour la formulation par le Mouvement Européen de ses propositions sur l'établissement d'une Union Européenne, procédure qui, si elle était adoptée, devrait lier le Comité exécutif et pourrait, si elle donnait lieu à publication, informer l'opinion publique de la direction de l'action du Mouvement.

Participent à la discussion : MM. HIRSCH, JUNOT, MERIANO, PHILIPPOVICH, REY, RONDAGH, SERAFINI, SPINELLI, STRAY et WISTRICH.

Le Président fait connaître que le Comité exécutif a examiné les propositions de motion présentées et, dans les circonstances actuelles, a marqué sa préférence pour des décisions portant sur des actions plutôt que sur le vote d'une motion, celle qui lui est présentée lui paraissant en outre avoir l'inconvénient de proposer une procédure trop longue si le Premier Ministre-rapporteur désire connaître assez rapidement les positions du Mouvement Européen concernant l'Union Européenne. Il propose en conséquence :

- que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil fédéral l'ensemble des problèmes posés par l'établissement d'une Union Politique européenne, comme proposé dans le projet de motion;
- que la discussion par le Conseil fédéral soit préparée de la manière la plus appropriée et autant que possible en consultation avec les organisations membres, compte tenu des délais qui se révéleront possibles en fonction des intentions de M. TINDEMANS;
- que le Comité directeur fasse confiance au Comité exécutif pour assurer la préparation du Conseil fédéral;
- que le Comité directeur fasse confiance au Comité exécutif pour qu'il prenne éventuellement toute mesure d'urgence que la situation imposerait pour que soient formulées en temps utile et par un débat le plus général possible les recommandations du Mouvement Européen sur l'Union Européenne.

Après discussion, ces propositions sont adoptées.

En conclusion du débat, le Président constate :

1. que les propositions contenues dans son rapport sont adoptées.
2. que, conformément à la procédure proposée par le Comité exécutif et qui vient d'être approuvée, le Mouvement Européen adoptera des recommandations sur l'Union Européenne et les exposera à M. TINDEMANS.
3. que le Comité exécutif étudiera les propositions concrètes particulières présentées au cours du débat en particulier celles concernant l'organisation d'un Congrès de l'Europe et l'étude des problèmes de la défense en Europe.

### 3. CONVOCATION DU CONSEIL FEDERAL

Le Président, au nom du Comité exécutif, propose au Comité directeur de convoquer le Conseil fédéral en session ordinaire les vendredi 9 et samedi 10 mai 1975 à Paris, ces dates étant choisies, malgré leur incomplète concordance avec les dispositions du Règlement Intérieur, parce qu'elles coïncident avec la célébration du XXVème anniversaire de la Déclaration de Robert SCHUMAN, origine de la première Communauté Européenne.

Ces propositions sont adoptées.

#### 4. PROJET DE COLLOQUE EUROPE-CHINE

M. AMBUHL souhaite que soient retenues dans le calendrier les dates fixées aux 9, 10 et 11 mai 1975 par la Commission Europe-Chine du Mouvement pour une conférence que le Conseil suisse a accepté de réunir à Montreux.

Le Président constate que les dates indiquées ne sont pas opportunes puisqu'elles coïncident avec la session du Conseil fédéral et que si elles sont fixées, elles ne l'ont été que sans consultation avec le Comité exécutif qui vient seulement d'en être informé.

Le Secrétaire général rappelle la constitution de la Commission Europe-Chine intervenue l'année dernière en exécution de la résolution du Conseil fédéral à Rome en juin 1973. La Commission ne s'est pas encore réunie, les personnes qui se trouvaient à l'origine de sa constitution ayant préféré faire commencer ses travaux par l'organisation d'un Colloque, d'abord projeté en Irlande puis en Suisse.

Il rappelle que le Comité exécutif saisi par lui-même au mois de septembre du projet encore très général d'un colloque en Suisse, à l'invitation du Conseil du Mouvement Européen dans ce pays, avait décidé de ne lui accorder aucune priorité, c'est-à-dire de ne l'appuyer que s'il n'entraînait aucune charge financière sur le plan international ni de charges notables d'organisation.

Le Secrétaire général avait informé de cette décision, le 5 octobre, le Comité directeur du Conseil suisse qui en avait pris acte et s'était déclaré néanmoins intéressé par le projet et disposé à rechercher les fonds nécessaires par une campagne financière particulière dans les milieux intéressés.

Le Secrétaire général souligne qu'outre la date prévue dont il n'a été informé que très récemment, il vient d'informer le Comité exécutif sur d'autres difficultés survenues dans la préparation de ce projet par suite du début d'organisation par des membres de la Commission d'une campagne financière dans d'autres pays que la Suisse et sans une préparation suffisante des Conseils nationaux intéressés.

Les conditions de préparation de ce projet lui paraissent en conséquence devoir être rapidement éclaircies.

#### 5. PROCHAINES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR

Le Président fait connaître que le Comité exécutif a prévu de convoquer le Comité directeur les samedi 14 juin, en principe à Bruxelles, et samedi 8 novembre 1975.

---

COMITE DIRECTEUR

Réunion des 17. et 18 janvier 1975 - MILAN

PROJET DE MOTION PRESENTE PAR LE CONSEIL ITALIEN

VERSION A. (ultérieurement retirée)

LE COMITE DIRECTEUR DU MOUVEMENT EUROPEEN

constatant avec satisfaction que le communiqué final de la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté tenue à Paris les 9 et 10 décembre 1974 a pris un ensemble de décisions de principe susceptibles de permettre l'accomplissement de progrès considérables vers le renforcement et la démocratisation des institutions européennes,

et prenant acte notamment du mandat confié à M. TINDEMANS, Premier Ministre du Royaume de Belgique, de faire, avant la fin de 1975, un rapport de synthèse portant sur une conception d'ensemble de l'Union Européenne "sur la base des rapports des institutions, et des consultations qu'il mènera avec les Gouvernements et les milieux représentatifs de l'opinion publique au sein de la Communauté",

estime qu'en vue de ces consultations le Mouvement Européen doit revendiquer le rôle qui lui revient en tant que représentant des courants politiques et culturels et des forces économiques et sociales à vocation européenne et qu'en particulier il se doit d'attirer l'attention des Gouvernements des Etats membres sur les points suivants, dont l'importance est décisive en vue de la construction d'une Union Européenne démocratique et solide;

- l'élaboration du projet de Traité instituant l'Union Européenne doit être confiée au Parlement Européen, sous réserve de sa ratification par les Parlements des Etats membres;
- l'objet du Traité est celui de créer la structure institutionnelle minimale nécessaire en vue du fonctionnement de l'Union, par étapes et dans le cadre d'une période transitoire à définir, sans préjuger la possibilité de créer par la suite de nouvelles structures institutionnelles au moyen de lois-cadres;

- les institutions de l'Union Européenne doivent avoir des compétences exclusives (monnaie et commerce extérieur, politique extérieure, défense) et des compétences concurrentes (planification économique et territoriale, pouvoir fiscal, etc.), dont les limites pourront être mieux précisées au cours ou au terme de la période transitoire, tandis que dans les mêmes conditions, il y a lieu de reconnaître aux pouvoirs régionaux un certain nombre de compétences exclusives d'ordre général;
- l'Exécutif, noyau d'un Gouvernement européen résultant d'une transformation démocratique de la Commission des Communautés Européennes, doit avoir la confiance du Parlement de l'Union et doit être responsable vis-à-vis de celui-ci;
- le Traité doit se borner à établir les modalités générales d'élection d'un Parlement bicaméral résultant de l'évolution du Parlement Européen actuel et du Conseil européen;
- conformément aux décisions du Sommet, la première Chambre, doit être élue au suffrage universel direct à partir de 1978.

Compte-tenu de ce qui précède, le COMITE DIRECTEUR

décide de convoquer avant la fin de mai 1975 une Conférence d'experts désignés par les Conseils nationaux et les organisations internationales adhérentes et chargés d'étudier les aspects techniques des problèmes de l'Union Européenne sur base des options indiquées ci dessus, en vue de formuler des recommandations à l'intention de M. TINDEMANS.

C O M I T E     D I R E C T E U R

Réunion des 17 et 18 janvier 1975 -MILAN

PROJET DE MOTION PRESENTE PAR LE CONSEIL ITALIEN

VERSION B

LE COMITE DIRECTEUR DU MOUVEMENT EUROPEEN

constatant avec satisfaction que le communiqué final de la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté tenue à Paris les 9 et 10 décembre 1974 a pris un ensemble de décisions de principe susceptibles de permettre l'accomplissement de progrès considérables vers le renforcement et la démocratisation des institutions européennes,

et prenant acte notamment du mandat confié à M. Tindemans, Premier Ministre du Royaume de Belgique, de faire, avant la fin de 1975, un rapport de synthèse portant sur une conception d'ensemble de l'Union Européenne "sur la base des rapports des institutions, et des consultations qu'il mènera avec les Gouvernements et les milieux représentatifs de l'opinion publique au sein de la Communauté",

décide de convoquer avant la fin de mai 1975 une Conférence d'experts désignés par les Conseils nationaux et les organisations internationales adhérentes et chargés d'étudier les aspects techniques des problèmes de l'Union Européenne, en vue de formuler des recommandations à l'intention de M. Tindemans;

met à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil fédéral la question de l'Union Politique en vue de définir les grandes options devant inspirer les travaux de la Conférence susmentionnée.